

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

## AMENDEMENT

N ° CF105

présenté par

M. Baptiste, M. Philippe Brun, M. Mickaël Bouloux, Mme Pires Beaune et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

## ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.